

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Préparateur de commandes en entrepôt

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	1/44

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	15
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	35
Glossaire technique	36
Glossaire du REAC	41

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	3/44

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Afin de permettre un accès modulaire et progressif à la qualification par l'obtention du titre professionnel, le référentiel comporte dorénavant deux blocs de compétences correspondant chacun à un contour des missions et tâches pouvant être confiées au *préparateur de commandes en entrepôt*. Un bloc de compétences (activité-type 1) correspond aux tâches réalisées par le préparateur de commandes avec un chariot à conducteur porté « préparateur de commandes au sol » de catégorie 1A ; l'autre bloc de compétences (activité-type 2) est relié aux tâches que le préparateur effectue à l'aide d'un « chariot gerbeur à conducteur porté » de catégorie 1B. Cela à la différence des versions précédentes pour lesquelles l'ensemble des missions confiées au préparateur de commandes était rattaché à un seul bloc de compétences et limité aux tâches réalisées avec des chariots « préparateurs de commandes au sol » et « transpalettes autoportés » de catégorie 1A.

Contexte de l'examen du titre professionnel

À l'approche des années 2000, la logistique, du fait du développement des nouvelles technologies de l'information favorisant sa transformation, apparaît comme un secteur d'activité à part entière et l'on assiste à l'augmentation des surfaces de stockage et à la construction de grands entrepôts dans les territoires à forts potentiels économiques et logistiques. Ces nouveaux lieux de stockage sont organisés en plusieurs zones dédiées à des opérations spécifiques telles que la réception, le stockage, la préparation des commandes et l'expédition, qui nécessitent des compétences particulières. Le suivi des flux est informatisé et la manutention est mécanisée. De nouveaux besoins en main d'œuvre apparaissent. C'est dans ce contexte que le contour de l'emploi-type du titre professionnel de *préparateur de commandes en entrepôt* se dessine. Le préparateur de commandes prélève les marchandises ou produits dans les zones de stockage, les palettise, les emballe pour l'expédition à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de type « préparateur de commandes au sol ». Il répartit les marchandises en transit alloti ou avec éclatement, il charge et décharge les véhicules de transports de marchandises à partir d'un quai à l'aide d'un chariot de manutention de type « transpalette autoporté ». Il applique les règles d'hygiène et de sécurité en lien avec la manipulation et la conservation des marchandises ou produits et utilise les outils informatiques reliés au système d'information de l'entrepôt. Les enquêtes sur l'emploi menées au fur et à mesure de la parution des versions successives du *Référentiel emploi activités et compétences*, afin d'en actualiser les contours et les contenus, confirmeront le bien fondé du périmètre de l'emploi-type de *préparateur de commandes en entrepôt*, notamment du point de vue de sa complémentarité avec le titre professionnel de *cariste d'entrepôt*.

Parmi les éléments mis à jour à chaque version du référentiel, figurent les connaissances en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Celles-ci prennent en compte les recommandations de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), notamment celle se rapportant à la manutention mécanisée, à savoir, pour le *préparateur de commandes en entrepôt*, la recommandation CACES® (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) R489. Cette recommandation concernant les chariots de manutention à conducteur porté (transpalettes autoportés, préparateurs de commandes, chariots élévateurs) et dont l'autorisation à les conduire, délivrée par l'employeur au salarié, est encadrée par le code du travail, répartit ces chariots en différentes catégories afin de proposer un cadre de formation et d'évaluation adapté à leurs spécificités. En 2020, cette recommandation intègre une catégorie supplémentaire, la catégorie 1B, correspondant au « chariot gerbeur à conducteur porté », afin de répondre à l'utilisation croissante de ce chariot dans les dépôts logistiques ; les chariots de types « transpalette autoporté » et « préparateur de commandes au sol », les seuls qui étaient auparavant utilisés par les *préparateurs de commandes*, constituant une catégorie 1A. En lien avec cette évolution, l'analyse de l'emploi, menée dans le cadre de l'actualisation du présent référentiel, à partir d'une enquête auprès d'un panel d'entreprises et d'entretiens avec des titulaires de l'emploi, aboutit à une reconfiguration de l'emploi-type *préparateur de commandes en entrepôt*. En effet, l'utilisation du « chariot gerbeur autoporté » de catégorie 1B qui s'est imposée dans l'entrepôt pour une partie des manutentions mécanisées a fait évoluer les tâches et a élargi le périmètre des missions confiées aux professionnels. Le « chariot gerbeur autoporté » permet d'effectuer, d'une part les mêmes manutentions mécanisées que le chariot « transpalette autoporté » de catégorie 1A, à savoir, le

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	5/44

déplacement, rangement des charges au sol, le chargement et déchargement des véhicules de transport à partir d'un quai, et d'autre part, en supplément, le déplacement et rangement de charges aux premières hauteurs d'un palettier, leur empilage ou déempilage dans les travées de stockage au sol et le gerbage ou dégerbage d'unités logistiques superposées (couches-palettes, conteneurs...) lors des chargements et déchargements des véhicules de transport. Les compétences relatives à ces opérations ont donc été intégrées au présent référentiel.

Par ailleurs, plus de lisibilité a été donné aux enjeux de formation découlant de l'importance accrue de la communication du *préparateur de commandes* au sein d'une équipe et de la qualité des interactions de ce dernier avec les différents acteurs de l'entrepôt ; ces dimensions étant rendues plus visibles par leur intégration plus complète dans la description des compétences et la mention de critères de performance afférents. Il en est de même pour ce qui concerne le respect des consignes en lien avec le tri et le recyclage des déchets dont il est fait mention en tant que critère de performance spécifique. En lien avec les démarches des entreprises en matière de Responsabilité sociétale (RSE), la prise en compte par ces dernières des éventuelles situations de handicap des salariés et des adaptations ou aménagements connexes, se traduit, dans le référentiel, par l'ajout, au chapitre des connaissances que le *préparateur de commandes* doit posséder pour appréhender au mieux son environnement, de celle des principes généraux concernant le travail et l'emploi des personnes handicapées. À ce même chapitre, les problématiques, pour les entreprises et ses logisticiens, liées à la protection, la préservation des données et la sûreté des systèmes d'information numériques, engendrées par l'informatisation des flux, se devaient d'être portées à la connaissance du *préparateur de commandes en entrepôt*.

Liste des activités

Ancien TP : Préparateur de commandes en entrepôt

Activités :

- Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A

Nouveau TP : Préparateur de commandes en entrepôt

Activités :

- Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A
- Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	6/44

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A	1	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau
		2	Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A
		3	Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition
		4	Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage
2	Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B	5	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau
		6	Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B
		7	Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B
		8	Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	8/44

FICHE EMPLOI TYPE

Préparateur de commandes en entrepôt

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le préparateur de commandes en entrepôt prépare les produits pour les clients et les emballe pour l'expédition. Il trie et déplace les marchandises afin de les ranger ou les mettre à disposition des autres employés de l'entrepôt ou des transporteurs. Il conduit des chariots de manutention industrielle à conducteur porté de types « préparateur de commandes de catégorie 1A » et « gerbeur à conducteur porté de catégorie 1B ».

Selon les organisations et les modes de préparation, le préparateur de commandes sélectionne les supports de manutention et les fournitures adaptés, prélève manuellement les produits dans le stock, répartit des lots de produits et les emballe. Il constitue des colis ou des charges palettisées équilibrées et stables et appose les pictogrammes et les étiquettes requises. Il déplace des palettes ou d'autres supports ou contenants de produits ou marchandises dans l'entrepôt. Il reçoit ses instructions, saisit et valide les données relatives aux prélèvements et aux mouvements des produits par l'intermédiaire de terminaux informatiques fixes, portables ou embarqués sur son chariot et reliés au système de gestion de l'entrepôt. Il charge et décharge les camions ou les remorques à partir du quai de l'entrepôt ou de la plateforme. Il vérifie les quantités et la qualité des produits ou marchandises et de leurs supports ou contenants. Il participe aux inventaires.

Il respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail. Il veille à la bonne conservation des biens, des équipements, produits ou marchandises et maintient les zones d'évolution propres et rangées. Il identifie les anomalies et les dysfonctionnements, les corrige dans le cadre de ses attributions ou alerte les personnes concernées.

Le préparateur de commandes travaille au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un coordinateur, d'un chef d'équipe ou d'un chef de quai logistique. Il interagit avec ses collègues préparateurs de commandes, les autres employés de l'entrepôt et les conducteurs routiers. Il contribue à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production.

Il manipule des charges avec des volumes, des poids différents et contenant des produits de natures variées. Il travaille généralement debout. Selon l'environnement et les types de produits, le préparateur de commandes en entrepôt peut être exposé à un niveau sonore important, à des poussières ou à des températures négatives. Il porte des équipements de protection individuelle. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :
les entrepôts et les plateformes des entreprises du commerce de gros, de la grande distribution, de l'industrie, de la distribution spécialisée, de la vente par correspondance, des prestataires logistiques.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- préparateur de commandes ;
- préparateur logistique en entrepôt ;
- agent de quai ;
- agent logistique ;
- préparateur de commandes *drive* en grande distribution.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	9/44

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau

Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A

Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition

Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage

2. Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau

Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B

Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B

Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation

Compétences transversales de l'emploi

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Conventions collectives et accords de branche selon l'activité économique de l'entreprise ou Convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires pour les entreprises identifiées sous le code « 63-1 E Entreposage non frigorifique », exerçant à titre principal, dans le secteur de transport routier, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées (décret 2022-1622 du 31 décembre 2002).

Code(s) NSF :

311t--Tri, préparation des commandes, magasinage

Fiche(s) Rome de rattachement

N1103 Préparateur / Préparatrice de commandes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	10/44

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le préparateur de commandes en entrepôt prépare les produits pour les clients et les emballe pour l'expédition. Il conduit un chariot manutention industrielle de type « préparateur de commandes à conducteur porté de catégorie 1A ».

Il vérifie l'adéquation de son chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer. Il procède aux opérations de vérifications adéquates lors des prises, des fins de poste de son chariot et en cours d'utilisation. Il effectue la maintenance de premier niveau conformément aux consignes et à la notice d'instructions. À l'aide de ce chariot, le préparateur de commandes circule dans les allées de travail de l'entrepôt et prélève manuellement des colis de produits dans les emplacements de stockage situés aux premiers niveaux des palletiers. Il constitue des charges stables conformes aux règles de qualité sur des supports adaptés (palettes, rolls...), au fur et à mesure des prélèvements ou à leur issue. Il utilise un chariot manuel pour prélever des articles dans les zones et les rayonnages dédiés à leur stockage. Il constitue des colis en les emballant dans des contenants adaptés (caisses-carton, sachets...). Il appose les pictogrammes et les étiquettes requises sur les charges palettisées ou les colis à expédier ainsi constitués. Il participe aux inventaires en réalisant des comptages réguliers ou ponctuels. Il consulte ses instructions, saisie et enregistre les informations relatives aux prélèvements et aux mouvements des produits par l'intermédiaire de terminaux informatiques fixes, portables ou embarqués sur son chariot et reliés au système de gestion de l'entrepôt.

Tout au long de son activité, il respecte les règles d'hygiène, de préservation de la santé des personnes et de sécurité ainsi que les modes opératoires et les temps de référence. Il vérifie l'état et la conformité des produits en stock, de leurs supports ou contenants et relève les anomalies sur les matériels de stockage. Il les corrige dans le cadre de ses attributions ou prévient l'interlocuteur concerné. Il participe à la prévention des risques dans les différentes zones de stockage et de circulation des piétons ou des chariots de manutention. Il maintient ces zones propres et rangées dans le respect des consignes dont celles en lien avec le tri et le recyclage des déchets.

Le préparateur de commandes travaille au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un chef d'équipe. Il interagit avec ses collègues préparateurs de commandes, les caristes, les autres responsables et employés de l'entrepôt, le service maintenance afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production.

Il manipule des charges avec des volumes, des poids différents et contenant des produits de natures variées. Il travaille généralement debout. Selon l'environnement et les types de produits, le préparateur de commandes en entrepôt peut être exposé à un niveau sonore important, à des poussières ou à des températures négatives. Il porte des équipements de protection individuelle. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau

Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A

Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition

Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	11/44

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	12/44

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À l'aide d'un « chariot gerbeur à conducteur porté de catégorie 1B », le préparateur de commandes trie, stocke, déstocke les marchandises afin de les ranger ou les mettre à disposition des autres employés de l'entrepôt ou des transporteurs. Il charge et décharge des camions ou des remorques à partir du quai de l'entrepôt ou de la plateforme.

Le préparateur de commandes vérifie l'adéquation de son chariot gerbeur de catégorie 1B aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges. Il procède aux opérations de vérifications adéquates lors des prises, des fins de poste de son chariot et en cours d'utilisation. Il effectue la maintenance de premier niveau conformément aux consignes et à la notice d'instructions. Dans le respect des consignes, des procédures et des règles de stockage, il déplace, stocke et déstocke les palettes ou caisses-palettes de produits ou de marchandises. Il répartit des lots de produits et constitue des unités de manutention équilibrées et stables. Il consulte ses instructions et enregistre les données correspondant aux opérations à l'aide de terminaux informatiques fixes, portables ou embarqués sur son chariot et reliés au système de gestion de l'entrepôt. Il charge et décharge les camions ou les remorques après avoir effectué les contrôles prévus pour en garantir le déroulement en sécurité. Il respecte les consignes indiquées sur l'ordre de chargement ou de déchargement, vérifie les quantités et la qualité des marchandises et de leurs supports.

Tout au long de son activité, il respecte les règles d'hygiène, de préservation de la santé des personnes et de sécurité ainsi que les modes opératoires et les délais impartis. Il relève les anomalies sur les marchandises, les équipements de l'entrepôt et les matériels. Il les corrige dans le cadre de ses attributions ou prévient l'interlocuteur concerné. Il participe à la prévention des risques dans les différentes zones de stockage, d'évolution et de circulation des piétons, des chariots de manutention et des véhicules de transport. Il maintient les espaces de travail et de circulation propres et rangées dans le respect des consignes dont celles en lien avec le tri et le recyclage des déchets.

Le préparateur de commandes travaille au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un chef de quai logistique. Il interagit avec ses collègues préparateurs de commandes, les caristes, les autres responsables et employés de l'entrepôt, le service maintenance, les réceptionnaires, les conducteurs routiers, afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production.

Il manipule des charges avec des volumes, des poids différents et contenant des produits de natures variées. Il travaille généralement debout. Selon l'environnement et les types de produits, le préparateur de commandes en entrepôt peut être exposé à un niveau sonore important, à des poussières ou à des températures négatives. Il porte des équipements de protection individuelle. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau

Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B

Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B

Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	13/44

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	14/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Vérifier l'adéquation de l'engin de manutention à conducteur porté de catégorie 1A à la tâche à effectuer. S'assurer de son bon fonctionnement en effectuant avec méthode et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, les opérations de vérification lors des prises, des fins de poste et en cours d'utilisation. Réaliser la maintenance de premier niveau conformément aux consignes et à la notice d'instruction. Repérer les anomalies, y remédier dans la limite de ses attributions ou alerter l'interlocuteur concerné, afin de préserver la sécurité des personnes et le bon état du matériel.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les chariots élévateurs de catégorie 1A sont à motorisation électrique. Les chariots à motorisation électriques sont équipés de batteries de traction qui sont mises en charges dans un local spécifique ou de piles à combustible qui se rechargent à une station à hydrogène.

Critères de performance

L'adéquation du chariot de manutention aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges est correctement vérifiée
Les vérifications sont réalisées avec méthode
Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
La maintenance de premier niveau est effectuée conformément aux consignes ou à la notice d'instructions
Les anomalies sont repérées
Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur de commandes
L'interlocuteur concerné est alerté s'il y a lieu

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Vérifier l'adéquation du chariot préparateur de commandes aux aires et espaces d'évolution
Respecter les indications de la plaque de capacité des chariots de catégorie 1A
Évaluer la position du centre de gravité d'une unité de manutention
Évaluer le poids d'une unité de manutention
Identifier les contraintes liées aux opérations de manutention à réaliser
Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser
Identifier les différents types de supports de manutention
Identifier les contraintes de manutention à partir des pictogrammes
Identifier la source d'énergie d'un chariot
Identifier les principaux organes des chariots de catégorie 1A et caractériser leur fonction
Identifier les dispositifs de sécurité et les organes de service des chariots de catégories 1A et caractériser leur fonction
Identifier les principaux éléments d'une batterie de traction
Identifier les risques liés à la mise en œuvre des équipements électriques dont sont dotés les chariots tels que le branchement, la déconnexion et la recharge des batteries de traction
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du local de charge des chariots
Procéder à l'ensemble des contrôles de prise et de fin de poste sur les chariots de catégorie 1A
Effectuer la maintenance de premier niveau sur les chariots de catégories 1A et alerter en cas d'anomalie
Identifier les différents engins de la classification CACES® R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAM)
Identifier les principaux facteurs de risque d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot de catégorie 1A

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	15/44

Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention

Adopter les gestes et postures adaptés aux opérations

Rechercher les informations contenues dans les livrets techniques des chariots de catégories 1A et respecter les conseils d'utilisation indiqués

Effectuer les opérations de vérification sur le chariot avec méthode

Rendre compte oralement de façon précise

Connaissance des spécificités des chariots de manutention des différentes catégories de la recommandation CACES® R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

Connaissance des conditions requises pour conduire et utiliser un chariot de manutention et des responsabilités qui en découlent

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt

Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention

Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 1A du référentiel de la recommandation CACES® R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

Connaissance des risques liés au local de charge des chariots

Connaissance des principaux organes des chariots de catégorie 1A

Connaissance des vérifications et des opérations de maintenance de premier niveau des chariots de catégorie 1A

Connaissance de la maintenance de premier niveau spécifique aux batteries au Lithium-Ion

Connaissance de la maintenance de premier niveau spécifique aux batteries au plomb

Connaissance de la maintenance de premier niveau spécifique aux piles à hydrogène

Connaissance des panneaux de circulation, d'obligation, d'interdiction et de danger en entreprise

Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)

Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	16/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sélectionner les supports de charge demandés (palettes, rolls...), repérer et prélever manuellement les colis de produits dans le stock à l'aide d'un chariot de catégorie 1A de type préparateur de commandes. Constituer des charges stables conformes aux règles de qualité au fur et à mesure des prélèvements ou à leur issue, les emballer et les étiqueter, respecter les modes opératoires et les temps de référence afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production. Utiliser des terminaux informatiques, fixes, portables et embarqués pour rechercher, consulter les informations nécessaires aux opérations et valider celles-ci. Adopter les gestes et postures adaptés à l'activité et manœuvrer le chariot de catégorie 1A en respectant les règles de sécurité. Tenir compte de l'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite une attention soutenue et des actions répétitives. Selon les organisations des entreprises, le préparateur prépare les commandes selon différentes modalités (préparations individuelles, simultanées, groupées...) et différentes techniques telles que *pick and pack* (prélever en emballant) ou *pick then pack* (prélever puis emballer). Il peut utiliser différents outils reliés au système d'information : poste fixe, terminal embarqué sur son chariot de manutention de catégorie 1A, terminal portable équipé d'un lecteur laser, pouvant être mains-libres et à guidage vocal.

Critères de performance

Les quantités de produits prélevés sont exactes
Les charges constituées sont conformes aux règles de qualité
L'emballage et l'étiquetage des charges constituées sont adéquats
Les modes opératoires sont respectés
Les temps de référence sont respectés
L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée
Les gestes et postures sont adaptés à l'activité
Les règles de sécurité liées à la conduite du chariot de catégorie 1A sont respectées
L'activité des collègues et des autres personnes présentes est correctement prise en compte

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention
Circuler à vide et en charge, en marche avant et arrière, avec un chariot de catégorie 1A
Prendre et déposer une charge au sol avec un chariot de catégorie 1A
Identifier les matériels et les types de structures de stockage
Repérer les emplacements de stockage à partir de leurs adresses
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Identifier les caractéristiques des produits à partir des pictogrammes
Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
Identifier les différents types de supports de manutention
Identifier les unités de conditionnement à prélever
Effectuer des comptages
Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser
Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort lors des manutentions manuelles de charges
Respecter les règles de rotation des stocks

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	17/44

Adapter la manutention des produits à leurs natures et à leurs caractéristiques
 Prélever les produits conformément aux unités de manutention et de conditionnement spécifiées
 Palettiser des colis de produits ou marchandises
 Identifier les différents types de conditionnement et d'emballages
 Adapter l'emballage des produits à leurs natures et à leurs caractéristiques
 Réaliser un emballage et un suremballage manuellement et à l'aide de l'appareil adapté : dérouleur de film étirable, banderoleuse, cercluse, housse et pistolet de rétraction.
 Reconnaître les codes d'identification des produits, tel que le GTIN-13 (Global Trade Item Number), et leurs codes-barres associés
 Reconnaître les codes d'identification des unités logistiques, tel que le SSCC (Serial Shipping Container Code), et leurs codes-barres associés
 Utiliser un terminal informatique équipé d'un lecteur de codes-barres
 Utiliser un terminal informatique équipé d'un système de reconnaissance vocale
 Éditer des documents ou des étiquettes à l'aide d'un terminal informatique relié au système de gestion d'entrepôt
 Utiliser les fonctions de base d'un système de gestion d'entrepôt pour rechercher, saisir et valider les informations relatives aux prélèvements des produits
 Respecter les différentes étapes d'une procédure en mode dégradée en cas de défaillance du système d'information
 Utiliser les documents liés à la préparation et à l'expédition des produits : bon de préparation, bon de livraison, liste de colisage, étiquette d'expédition

Organiser son travail en fonction des interactions avec les autres préparateurs de commandes, les caristes et les autres collègues
 Anticiper la constitution et l'équilibre de la charge au fur et à mesure des prélèvements
 Communiquer les informations nécessaires aux collègues ou à la hiérarchie aux moments opportuns

Informers oralement de façon précise les collègues ou la hiérarchie

Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 1A du référentiel de la recommandation R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
 Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt
 Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté
 Connaissance des différentes modalités de préparation des commandes (préparations individuelles, simultanées, groupées...)
 Connaissance des différentes techniques de préparation des commandes telles que le *pick and pack* (prélever en emballant) ou le *pick then pack* (prélever puis emballer)
 Connaissance des méthodes de contrôle de la commande et des catégories d'erreurs de préparation
 Connaissance du principe de l'adressage dans un entrepôt
 Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
 Connaissance des différents supports de manutention et de leurs caractéristiques
 Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
 Connaissance des règles de rotation des produits
 Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
 Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
 Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
 Connaissance des risques liés aux manutentions, aux gestes répétitifs et aux postures pénibles
 Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots
 Connaissance des règles de prélèvement en picking
 Connaissance des techniques et règles de palettisation
 Connaissance des règles de base d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport
 Connaissance des matériaux de calage, de protection, d'emballage et de suremballage
 Connaissance de base des règles de codification des produits de GS1 (Global Standards 1)
 Connaissance de base des fonctions des codes SSCC (Serial Shipping Container Code)
 Connaissance de base du système d'identification par les codes-barres
 Connaissance des circuits des flux de produits dans l'entrepôt
 Connaissance des fonctionnalités de base des terminaux informatiques fixes, embarqués et portables

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	18/44

Connaissance des documents liés à l'expédition des produits : bon de préparation, bon de livraison, liste de colisage, étiquette d'expédition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	19/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Repérer et prélever les articles dans les rayonnages à l'aide d'un chariot de préparation manuel. Sélectionner les contenants adaptés aux caractéristiques des articles et aux modes de transports envisagés. Caler et emballer les articles dans les contenants. Apposer les étiquettes d'expéditions et les pictogrammes de manutention adéquats sur les colis ainsi constitués. Utiliser des terminaux informatiques, fixes, portables ou embarqués pour rechercher, consulter les informations nécessaires aux opérations et pour valider celles-ci. Respecter les modes opératoires de l'entreprise et les temps de référence afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production. Adopter les gestes et postures adaptés à l'activité. Tenir compte de l'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite une attention soutenue et des actions répétitives. Selon les organisations des entreprises, le préparateur prépare les commandes selon différentes modalités (préparations individuelles, simultanées, groupées...) et différentes techniques tels que le *pick and pack* (prélever en emballant) ou le *pick then pack* (prélever puis emballer). Il peut utiliser différents outils reliés au système d'information : poste fixe, terminal embarqué sur son chariot de préparation, terminal portable équipé d'un lecteur laser, pouvant être mains-libres et à guidage vocal.

Critères de performance

Les quantités d'articles prélevés sont exactes
Les contenants sont adaptés aux caractéristiques des produits et aux modes de transports
Les articles sont correctement calés et emballés
L'étiquetage des colis constitué est adéquat
L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée
Les modes opératoires sont respectés
Les temps de référence sont respectés
Les gestes et postures sont adaptés à l'activité
L'activité des collègues et des autres personnes présentes est correctement prise en compte

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les matériels et les types de structures de stockage
Repérer les emplacements de stockage à partir de leurs adresses
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Identifier les caractéristiques des produits à partir des pictogrammes
Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
Identifier les unités de conditionnement à prélever
Effectuer des comptages
Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser
Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort lors des manutentions manuelles
Respecter les règles de rotation des stocks
Adapter la manutention des produits à leurs natures et à leurs caractéristiques
Prélever les produits conformément aux unités de manutention et de conditionnement spécifiées
Identifier les différents types de conditionnement et d'emballages
Adapter le contenant à la nature et aux caractéristiques des produits à emballer
Sélectionner les matériaux de calage adaptés aux articles emballés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	21/44

Reconnaître les codes d'identification des produits, tel que le GTIN-13 (Global Trade Item Number), et leurs codes-barres associés
 Reconnaître les codes d'identification des unités logistiques, tel que le SSCC (Serial Shipping Container Code), et leurs codes-barres associés
 Utiliser un terminal informatique équipé d'un lecteur de codes-barres
 Utiliser un terminal informatique équipé d'un système de reconnaissance vocale
 Éditer des documents ou des étiquettes à l'aide d'un terminal informatique relié au système de gestion d'entrepôt
 Utiliser les fonctions de base d'un système de gestion d'entrepôt pour rechercher, saisir et valider les informations relatives aux prélèvements des produits
 Respecter les différentes étapes d'une procédure en mode dégradée en cas de défaillance du système d'information
 Utiliser les documents liés à la préparation et à l'expédition des produits : bon de préparation, bon de livraison, liste de colisage, étiquette d'expédition

Organiser son travail en fonction des interactions avec les autres préparateurs de commandes et les autres collègues

Communiquer les informations nécessaires aux collègues ou à la hiérarchie aux moments opportuns

Informers oralement de façon précise les collègues ou la hiérarchie

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté

Connaissance des différentes modalités de préparation des commandes (préparations individuelles, simultanées, groupées...)

Connaissance des différentes techniques de préparation des commandes telles que le *pick and pack* (prélever en emballant) ou le *pick then pack* (prélever puis emballer).

Connaissance des méthodes de contrôle de la commande et des catégories d'erreurs de préparation

Connaissance du principe de l'adressage dans un entrepôt

Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques

Connaissance des différents contenants et de leurs caractéristiques

Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits

Connaissance des règles de rotation des produits

Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits

Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques

Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)

Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux

Connaissance des risques liés aux manutentions, aux gestes répétitifs et aux postures pénibles

Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention manuelle

Connaissance des règles de prélèvement en picking

Connaissance des règles de base d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport

Connaissance des matériaux de calage, de protection, d'emballage et de suremballage

Connaissance des règles de codification des produits de GS1 (Global Standards 1)

Connaissance de base des fonctions des codes SSCC (Serial Shipping Container Code)

Connaissance de base du système d'identification par les codes-barres

Connaissance des circuits des flux de produits dans l'entrepôt

Connaissance des fonctionnalités de base des terminaux informatiques fixes, embarqués et portables

Connaissance des documents liés à l'expédition des produits : bon de préparation, bon de réception, bon de livraison, liste de colisage, étiquette d'expédition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	22/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures et des consignes de travail, participer aux inventaires en réalisant des comptages réguliers ou ponctuels et vérifier l'état et la conformité des produits en stock. Repérer les anomalies sur le matériel de stockage, les corriger dans le cadre de ses attributions ou prévenir l'interlocuteur concerné afin de préserver la qualité du travail, la bonne conservation des biens et des équipements et la sûreté des marchandises. Alerter en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes. Rendre compte oralement des anomalies ou des risques de façon précise aux interlocuteurs concernés. Maintenir les zones de stockage et d'évolution propres et rangées dans le respect des consignes dont celles en lien avec le tri et le recyclage des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce constamment au cours de la réalisation des activités du préparateur de commandes.

Critères de performance

Les procédures et les consignes d'inventaires sont respectées
Les anomalies sont repérées et corrigées dans les limites d'attribution du préparateur de commandes
L'interlocuteur concerné est alerté s'il y a lieu
L'alerte est donnée en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes
Les comptes rendus oraux sont précis
Les zones de stockage et d'évolution sont maintenues propres et rangées dans le respect des consignes
Les consignes en lien avec le tri et le recyclage des déchets sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter la signalisation des zones de stockage et de circulation de l'entrepôt
Maintenir les portes coupe-feu et les issues de secours dégagées
Repérer les éléments défectueux sur les structures de stockage
Vérifier la charge maximale admissible d'un rayonnage à partir de sa plaque de capacité
Identifier les différents types de supports de manutention
Vérifier l'adéquation de l'emballage des produits à leurs caractéristiques et aux modes de transport
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Identifier les principaux facteurs de risques d'accidents
Ranger et nettoyer les zones de travail
Adopter un comportement adapté en cas de départ de feu
Respecter les règles de protection de l'environnement tel que le tri des déchets
Baliser les zones de danger
Appliquer les consignes liées à la sécurité des systèmes d'information de l'entreprise

Conserver la maîtrise de soi en cas de risque immédiat
Maintenir son attention de façon continue

Rendre compte oralement de façon précise
Signaler les zones de danger à ses collègues, à la hiérarchie et aux autres personnes présentes dans l'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	23/44

Transmettre les consignes de sécurité aux personnes présentes dans les zones de stockage, d'évolution et de circulation

Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
Connaissance des jeux fonctionnels recommandés par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour le stockage classique en rayonnage
Connaissance de la signalisation des zones de stockage et de circulation dans l'entrepôt
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté
Connaissance des fonctions des services réception, préparation, expédition et retour
Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Connaissance globale de l'organisation d'un entrepôt
Connaissances des documents à joindre aux produits ou marchandises préparées pour leur expédition
Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
Connaissance des techniques de palettisation
Connaissance des règles de palettisation et d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport
Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
Connaissance des types d'inventaires
Connaissance des fondamentaux de la communication professionnelle
Connaissance des éléments de la politique RSE de son entreprise
Connaissance des principes généraux et des thèmes concernant le travail et l'emploi de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) (articles 3 et 27)
Connaissance des principes de base d'une démarche qualité
Connaissance du rôle des instances et organismes de prévention des risques en entreprise
Connaissance des enjeux liés à la sécurité des systèmes d'information de l'entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	24/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Vérifier l'adéquation du chariot gerbeur de catégorie 1B aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges. S'assurer de son bon fonctionnement en effectuant avec méthode et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, les opérations de vérification lors des prises, des fins de poste et en cours d'utilisation. Réaliser la maintenance de premier niveau conformément aux consignes et à la notice d'instructions. Repérer les anomalies, y remédier dans la limite de ses attributions ou alerter l'interlocuteur concerné, afin de préserver la sécurité des personnes, la bonne conservation des marchandises et du matériel.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les chariots gerbeurs de catégorie 1B sont à motorisation électriques. Ils sont équipés de batteries de traction qui sont mises en charges dans un local spécifique, ou de piles à combustible qui se rechargent à une station hydrogène.

Critères de performance

L'adéquation du chariot gerbeur aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges est correctement vérifiée

Les vérifications sont réalisées avec méthode

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées

La maintenance de premier niveau est effectuée conformément aux consignes ou à la notice d'instruction

Les anomalies sont repérées

Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur de commandes

L'interlocuteur concerné est alerté s'il y a lieu

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Vérifier l'adéquation du chariot gerbeur aux aires et espaces d'évolution

Respecter les indications de la plaque de charge des chariots de catégorie 1B

Évaluer la position du centre de gravité d'une unité de manutention

Évaluer le poids d'une unité de manutention

Identifier la capacité de charge d'un emplacement de stockage

Évaluer une hauteur de gerbage

Identifier les contraintes liées aux opérations de manutention à réaliser

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser

Identifier les différents types de supports de manutention

Identifier les contraintes de manutention à partir des pictogrammes

Identifier la source d'énergie d'un chariot

Identifier les principaux organes des chariots de catégorie 1B et caractériser leur fonction

Identifier les dispositifs de sécurité et les organes de service des chariots de catégories 1B et caractériser leur fonction

Identifier les principaux éléments d'une batterie de traction

Identifier les éléments constitutifs des circuits hydrauliques et caractériser leur fonction

Identifier les différents éléments des ensembles élévateurs et caractériser leur fonction

Identifier les risques liés à la mise en œuvre des équipements électriques dont sont dotés les chariots tels que le branchement, la déconnexion et la recharge des batteries de traction

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du local de charge des chariots

Procéder à l'ensemble des contrôles de prise et de fin de poste sur les chariots de catégorie 1B

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	25/44

Effectuer la maintenance de premier niveau sur les chariots de catégories 1B et alerter en cas d'anomalie
Identifier les différents engins de la classification CACES® R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

Identifier les principaux facteurs de risque d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot de catégorie 1B

Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention

Adopter les gestes et postures adaptés aux opérations

Rechercher les informations contenues dans les livrets techniques des chariots de catégories 1B et respecter les conseils d'utilisation indiqués

Effectuer les opérations de vérification sur le chariot avec méthode

Rendre compte oralement de façon précise

Connaissance des spécificités des chariots de manutention des différentes catégories de la recommandation CACES® R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

Connaissance des notions élémentaires de physique permettant d'évaluer la masse et de la position du centre de gravité de charges habituellement manutentionnées

Connaissance des conditions de stabilité des chariots élévateurs (moment d'une force, équilibre d'un système statique, basculement...)

Connaissance des éléments exerçant une influence sur la stabilité des chariots élévateurs

Connaissance des conditions requises pour conduire et utiliser un chariot de manutention et des responsabilités qui en découlent

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt

Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention

Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 1B du référentiel de la recommandation CACES® R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

Connaissance des risques liés au local de charge des chariots

Connaissance des principaux organes des chariots de catégorie 1B

Connaissance des vérifications et des opérations de maintenance de premier niveau des chariots de catégorie 1B

Connaissance de la maintenance de premier niveau spécifique aux batteries au Lithium-Ion

Connaissance de la maintenance de premier niveau spécifique aux batteries au plomb

Connaissance de la maintenance de premier niveau spécifique aux piles à hydrogène

Connaissance des panneaux de circulation, d'obligation, d'interdiction et de danger en entreprise

Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)

Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	26/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des consignes et des procédures, déplacer, stocker et déstocker les palettes ou caisses-palettes de produits ou de marchandises avec un chariot gerbeur de catégorie 1B. Répartir des lots de produits et constituer des unités de manutention équilibrées et stables. Respecter les règles de stockage des matières ou produits, consulter les instructions, saisir et enregistrer les données correspondant aux opérations à l'aide de terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables. Interagir avec les autres personnes évoluant sur la zone, respecter les délais impartis afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production. Adopter les gestes et postures adaptés à l'activité et manœuvrer le chariot de catégorie 1B en respectant les règles de sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite une attention soutenue. Elle s'exerce dans des espaces de stockage ou de production au sein desquels évoluent d'autres personnes avec ou sans engin de manutention (piétons, caristes, opérateurs postés...).

Critères de performance

Les consignes et les procédures sont respectées
Les manutentions sont correctement effectuées
Les règles de stockage des matières ou produits sont respectées
L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée
Les manutentions sont organisées en fonction des interactions avec les autres personnes évoluant sur la zone
Les manutentions sont effectuées dans les délais impartis
Les gestes et postures sont adaptés à l'activité
Les règles de sécurité liées à la conduite du chariot de catégorie 1B sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention
Circuler à vide et en charge, en marche avant et arrière, avec un chariot de catégorie 1B.
Prendre et déposer une charge au sol avec un chariot de catégorie 1B.
Identifier les matériels et les types de structures de stockage
Repérer les emplacements de stockage à partir de leurs adresses
Identifier la capacité de charge d'un emplacement de stockage
Gerber et dégerber en pile des charges palettisées, des caisses-palettes ou des conteneurs
Stocker et déstocker des charges palettisées dans un palettier
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Identifier les caractéristiques des produits à partir des pictogrammes
Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
Identifier les différents types de supports de manutention
Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser
Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort lors des manutentions manuelles de charges
Adopter les gestes et postures appropriés aux opérations
Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort lors des manutentions manuelles de charges
Respecter les règles de rotation de stocks
Adapter la manutention des produits à leurs natures et à leurs caractéristiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	27/44

Installer un chantier de préparation par répartition (allotissement) à partir des consignes
 Constituer une charge palettisée équilibrée et stable
 Identifier les différents types de conditionnements et d'emballages
 Reconnaître les codes d'identification des produits, tel que le GTIN-13 (Global Trade Item Number), et leurs codes-barres associés
 Reconnaître les codes d'identification des unités logistiques, tel que le SSCC (Serial Shipping Container Code), et leurs codes-barres associés
 Utiliser un terminal informatique équipé d'un lecteur de codes-barres
 Éditer des documents ou des étiquettes à l'aide d'un terminal informatique relié au système de gestion d'entrepôt
 Utiliser les fonctions de base d'un système de gestion d'entrepôt pour rechercher, saisir et valider les informations relatives aux mouvements des produits.
 Respecter les différentes étapes d'une procédure en mode dégradée en cas de défaillance du système d'information

Organiser son travail en fonction des interactions avec les autres préparateurs de commandes et les autres employés de l'entrepôt
 Saisir et valider les informations sur les flux au fur et à mesure des opérations
 Communiquer les informations nécessaires aux collègues ou à la hiérarchie aux moments opportuns

Informers oralement de façon précise les collègues ou la hiérarchie

Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 1B du référentiel de la recommandation R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
 Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt
 Connaissance des conditions de stabilité des chariots gerbeurs (moment d'une force, équilibre d'un système statique, basculement...)
 Connaissance des éléments exerçant une influence sur la stabilité des chariots gerbeurs
 Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention
 Connaissance des fonctions des services réception, préparation et expédition
 Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté
 Connaissance du principe de l'adressage dans un entrepôt
 Connaissance des différents supports de manutention et de leurs caractéristiques
 Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
 Connaissance des règles de rotation des produits
 Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
 Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots
 Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
 Connaissance des techniques et règles de palettisation
 Connaissance des règles de base d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport
 Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
 Connaissance du principe de l'adressage dans un entrepôt
 Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
 Connaissance de base des règles de codification des produits de GS1 (Global Standards 1)
 Connaissance de base des fonctions des codes SSCC (Serial Shipping Container Code)
 Connaissance de base du système d'identification par les codes-barres
 Connaissance des circuits des flux de produits dans l'entrepôt
 Connaissance des fonctionnalités de base des terminaux informatiques fixes, embarqués et portables
 Connaissance des documents liés au stockage et déstockage des produits : ordre de transfert, ordre de préparation, bon de livraison, étiquette d'expédition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	28/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin de préserver sa sécurité et celle des autres personnes, effectuer les contrôles préalables au chargement ou au déchargement en sécurité d'un camion ou d'une remorque à partir d'un quai et à l'aide d'un chariot de catégorie 1B. Respecter les consignes indiquées sur l'ordre de chargement ou de déchargement, vérifier les quantités et la qualité des marchandises et de leurs supports. Lors des chargements, répartir les charges de façon proportionnée dans le véhicule en fonction de leurs volumes et poids afin de permettre un transport en sécurité et de garantir la bonne conservation et la sûreté de marchandises. Lors des déchargements, placer les marchandises reçues aux emplacements adéquats en respectant leurs conditions de stockage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur les quais de chargement et de déchargement en relation avec les conducteurs routiers. Selon les entreprises, le préparateur de commandes utilise également un « chariot transpalette autoporté » de catégorie 1A pour faire ce travail.

Critères de performance

Les contrôles préalables au chargement ou au déchargement sont correctement effectués
Les consignes sont respectées
Les quantités, la qualité des marchandises et de leurs supports sont correctement vérifiées
Les charges sont réparties de façon proportionnée dans le véhicule en fonction de leurs volumes et poids
Les marchandises reçues sont placées aux emplacements adéquats
Les conditions de stockage des marchandises sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention
Circuler à vide et en charge, en marche avant et arrière, avec un chariot de catégorie 1B
Prendre et déposer une charge au sol avec un chariot de catégorie 1B
Gerber et dégerber en pile des charges palettisées, des caisses-palettes ou des conteneurs
Identifier les principaux types et ensembles de véhicules de transport routier de marchandises
Calculer la charge utile d'un véhicule ou d'un ensemble routier à partir des informations portées sur la ou les plaques de tare
Mettre en œuvre les moyens d'accès en sécurité au véhicule (pont de liaison, bloqueur de roues de camions, béquille...)
Vérifier la charge maximale admissible d'un pont de liaison à partir de sa plaque de capacité
Compléter un ordre de chargement ou de déchargement
Respecter un plan de chargement
Prendre et déposer une charge dans un véhicule
Respecter les gabarits des véhicules lors des chargements
Respecter les règles pour la répartition des charges dans les véhicules lors des chargements
Respecter le protocole de sécurité de son entreprise pour les opérations de chargement et de déchargement
Respecter le plan de circulation de l'entreprise
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	29/44

Identifier les différents types de supports de manutention ou de contenants (palettes ou caisses EUROPE EPAL®, CHEP®, perdues...)

Vérifier l'adéquation de l'emballage des produits à leurs caractéristiques et aux conditions de transport

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser

Adopter les gestes et postures appropriés aux opérations

Identifier les caractéristiques des produits à partir des pictogrammes

Adapter la manutention des produits à leur nature et à leurs caractéristiques

Optimiser la répartition des charges dans le volume utilisable d'un véhicule

Organiser son travail en fonction des interactions avec les autres employés de l'entrepôt

Saisir et valider les informations sur les flux au fur et à mesure des opérations

Communiquer les informations nécessaires aux collègues ou à la hiérarchie aux moments opportuns

Alerter en cas de risque de non-respect des délais d'immobilisation des véhicules routiers à quai

Échanger des informations avec les conducteurs lors du chargement et du déchargement des véhicules

Transmettre les consignes de sécurité aux personnes présentes dans les zones de stockage, d'évolution et de circulation

Informers oralement de façon précise les collègues ou la hiérarchie

Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 1B du référentiel de la recommandation R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt

Connaissance des conditions de stabilité des chariots gerbeurs (moment d'une force, équilibre d'un système statique, basculement...)

Connaissance des éléments exerçant une influence sur la stabilité des chariots gerbeurs

Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté

Connaissance de base des différents modes de transport de marchandises et de leurs caractéristiques

Connaissance de base du rôle du transport routier et de sa place dans la chaîne logistique

Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant le conditionnement, l'emballage et l'étiquetage des marchandises

Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant les rôles et responsabilité des parties lors des opérations de chargement et déchargement

Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant l'identification du véhicule et les durées de mise à disposition en vue du chargement ou du déchargement

Connaissance du protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement selon le code du travail

Connaissance de la recommandation R432 de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour le chargement et le déchargement des poids lourds à quai

Connaissance des dimensions et carrosseries des principaux types et ensembles de véhicules de transport routier de marchandises

Connaissance de base des plaques de tare des véhicules automobiles et remorqués

Connaissance des risques liés aux chutes de hauteur depuis un quai

Connaissance des risques liés aux chutes depuis un véhicule avec son chariot en cours de chargement ou de déchargement

Connaissance des plans de chargement types en fonction des dimensions des véhicules

Connaissance des différents supports de manutention ou contenants et de leurs caractéristiques

Connaissance des principes de gestion des différents types de supports de manutention ou de contenants (palettes ou caisses EUROPE EPAL®, CHEP®, perdues...)

Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits

Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits

Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques

Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)

Connaissance de la signification de l'étiquette de danger et de la signalisation orange concernant le stockage, la manipulation, le transport et la distribution des marchandises dangereuses (source : chapitre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	30/44

1.3 de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route - ADR - formation de base)

Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux

Connaissance des circuits des flux de produits dans l'entrepôt

Connaissance des documents liés à la réception à l'expédition des produits

Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots

Connaissance des règles de base d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	31/44

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Identifier les anomalies et les risques à l'intérieur et à l'extérieur de l'entrepôt, dans les zones d'évolution et de circulation des piétons, des chariots de manutention et des véhicules de transport ainsi que sur les marchandises, les équipements de quai et les matériels. Les corriger dans le cadre de ses attributions ou alerter l'interlocuteur concerné afin de participer à la préservation de la santé et de la sécurité des personnes, la qualité du travail, la bonne conservation des biens et des équipements et la sûreté des marchandises. Rendre compte oralement des anomalies ou des risques de façon précise aux interlocuteurs concernés. Maintenir les espaces de travail et de circulation propres et rangées dans le respect des consignes dont celles en lien avec le tri et le recyclage des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce constamment au cours de la réalisation des activités du préparateur de commandes.

Critères de performance

Les anomalies et les risques sont identifiés

Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur de commandes

L'interlocuteur concerné est alerté s'il y a lieu

Les comptes rendus oraux sont précis

Les espaces de travail et de circulation sont maintenus propres et rangés dans le respect des consignes

Les consignes en lien avec le tri et le recyclage des déchets sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter les règles de circulation et la signalisation des zones d'évolution extérieures et des aires de stationnement d'un site logistique

Repérer les éléments défectueux sur les équipements de quai de chargement (ponts de liaison, butoirs, rambardes, portes, systèmes d'étanchéité)

Respecter la signalisation des zones de stockage et de circulation de l'entrepôt

Maintenir les portes coupe-feu et les issues de secours dégagées

Repérer les éléments défectueux sur les structures de stockage

Vérifier la charge maximale admissible d'un rayonnage à partir de sa plaque de capacité

Identifier les différents types de supports de manutention

Vérifier l'adéquation de l'emballage des produits à leurs caractéristiques et aux modes de transport

Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits

Identifier les principaux facteurs de risques d'accidents

Ranger et nettoyer les zones de travail

Adopter un comportement adapté en cas de départ de feu

Respecter les règles de protection de l'environnement tel que le tri des déchets

Baliser les zones de danger

Appliquer les consignes liées à la sécurité des systèmes d'information de l'entreprise

Conserver la maîtrise de soi en cas de risque immédiat

Maintenir son attention de façon continue

Rendre compte oralement de façon précise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	33/44

Signaler les zones de danger à ses collègues, à la hiérarchie et aux autres personnes présentes dans l'entrepôt

Transmettre les consignes de sécurité aux personnes présentes dans les zones de stockage, d'évolution et de circulation

Connaissance des règles de circulation dans les zones d'évolution extérieures et les aires de stationnements d'un site logistique

Connaissance du protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement selon le code du travail

Connaissance de la signalisation des zones de stockage et de circulation dans l'entrepôt

Connaissance des fonctions des services réception, préparation et expédition

Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle

Connaissance globale de l'organisation d'un entrepôt

Connaissance des principes de base des modes de gestion des pools de palettes ouverts et fermés

Connaissance de base des modes de gestion des supports de charge en fonction de leurs caractéristiques

Connaissance des documents à joindre aux produits ou marchandises expédiés

Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits

Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux

Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques

Connaissance des règles de palettisation et d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport

Connaissance de la signification de l'étiquette de danger et de la signalisation orange concernant le stockage, la manipulation, le transport et la distribution des marchandises dangereuses (source : chapitre 1.3 de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route - ADR - formation de base)

Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)

Connaissance des fondamentaux de la communication professionnelle

Connaissance des éléments de la politique RSE de son entreprise

Connaissance des principes généraux et des thèmes concernant le travail et l'emploi de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) (articles 3 et 27)

Connaissance des principes de base d'une démarche qualité

Connaissance du rôle des instances et organismes de prévention des risques en entreprise

Connaissance des enjeux liés à la sécurité des systèmes d'information de l'entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	34/44

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité d'un hiérarchique, exécuter son travail en coopérant et en collaborant avec les collègues dans le but d'atteindre les objectifs de l'entreprise ou du service. Signaler les anomalies, faire des propositions d'amélioration le cas échéant. Tenir compte de l'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail.

Critères de performance

L'exécution du travail se fait en coopérant et collaborant avec les collègues

Les anomalies sont signalées

L'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail est correctement prise en compte

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Tout au long du déroulement des activités, respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Appliquer les consignes visant à préserver la santé des personnes au travail, d'entretien du matériel et des machines et celles relatives aux économies d'énergie et à la consommation optimale des matières premières. Maintenir l'environnement de travail propre et rangé. Respecter la signalisation et le plan de circulation. Appliquer les règles pour la gestion des déchets tels que le tri ou le recyclage.

Critères de performance

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées

Les consignes sont appliquées

L'environnement de travail est maintenu propre et rangé

La signalisation et le plan de circulation sont respectés

Les règles pour la gestion des déchets tels que le tri ou le recyclage sont appliquées

Les consignes d'entretien du matériel sont respectées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	35/44

Glossaire technique

ADR (Accord Européen relatif au transport international des marchandises)

C'est la réglementation spécifique au transport par route, au chargement et au déchargement des marchandises dangereuses, c'est à dire qui présentent un risque pour l'homme ou pour l'environnement.

Adresse

Localisation d'un emplacement de stockage par un code généralement composé de chiffres et de lettres.

Article

C'est la plus petite entité physique entreposée dans le magasin. L'article définit la taille, le volume, la couleur, le conditionnement, ou tout ce qui peut différencier deux objets l'un de l'autre.

Banderoleuse

Machine utilisée pour conditionner les palettes en les entourant d'un film plastique pour les protéger et les stabiliser avant leur stockage et leur transport.

Batteries de traction

Le nom de ces batteries vient de leur première utilisation qui est d'alimenter le moteur d'un véhicule électrique, par exemple un chariot élévateur.

Bon de livraison/bon de réception

Document établi par le fournisseur, qui récapitule toutes les informations relatives au contenu de la livraison. C'est un bon établi en deux exemplaires, dont seul l'intitulé change. Le premier exemplaire se nomme « bon de livraison » et il est conservé par le fournisseur. Le second exemplaire se nomme « bon de réception » et il est conservé par le client.

Cerclieuse

Machine permettant d'entourer un paquet ou une charge palettisée d'un lien ou d'un feuillard sous tension et d'en attacher les deux extrémités.

Chariot de manutention de catégorie 1A de type préparateur de commandes

Chariot de manutention « préparateur de commandes à conducteur porté » sans élévation du poste de conduite et muni de bras de fourche avec une hauteur de levée inférieure ou égale à 1,20 m. Sur ce chariot, adapté à la préparation des commandes dans les allées de l'entrepôt, les fourches sont placées en arrière du poste de conduite.

Chariot de manutention de catégorie 1A de type transpalette

Chariot de manutention « transpalette à conducteur porté » muni de bras de fourches. Sur ce chariot, les fourches sont placées en avant du poste de conduite et permettent d'élever les charges à une hauteur suffisante pour pouvoir les déplacer.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	36/44

Chariot de manutention de catégorie 1B

Chariot de manutention « gerbeur à conducteur porté » équipé d'un mât fixe et de bras de fourches avec une hauteur de levée supérieure à 1,20 m. Ce chariot est utilisé pour le gerbage, dégerbage, stockage et déstockage en rayonnage des charges.

Chariot de préparation manuel

Chariot non motorisé à roulettes, généralement équipé de plusieurs plateaux étagés, poussé par le préparateur de commandes et utilisé pour prélever les articles dans les rayonnages.

CLP (Classification, Labelling and Packaging)

En Europe, le règlement CLP établit les règles de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques.

Codification

Action qui consiste à associer un code à chacun des articles d'un stock. La lecture du code permet de donner avec précision l'ensemble des caractéristiques de l'article.

Conditionnement

Regroupement d'articles par unité homogène (carton, box, palette...).

Contrat type général applicable aux transports publics de marchandises

C'est le contrat qui s'applique de fait en cas d'absence de contrat écrit entre un transporteur et son client.

Couche-palette (ou palette-couche)

Unité d'expédition constituée d'une ou plusieurs couches complètes d'un même produit ou marchandise.

Dérouleur de film étirable

Support de rouleau de film plastique permettant d'aider l'utilisateur à dérouler manuellement le film autour d'une charge palettisée.

Emballage

Protection physique des marchandises sous forme de papier, carton, bois, plastique...

Entrepôt

Lieu de stockage destiné à organiser l'acheminement de marchandises vers différentes entreprises. Il joue un rôle tampon entre producteur et consommateur.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Dispositif ou moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité (chaussures de sécurité, lunettes de protections, gants...).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	37/44

Gerber

Ranger des palettes de marchandises en hauteur avec un chariot élévateur, soit en palettier, soit en les empilant (gerbage en pile).

GS1 (Global Standards 1)

Organisation internationale créée par les entreprises pour faciliter et automatiser les échanges commerciaux en s'appuyant sur un système d'identification unique des produits et unités logistiques, lieux, entités et équipements, tout au long de leurs cycles de vie.

GTIN 13 (Global Trade Item Number)

Code international de numérotation des articles à 13 chiffres (anciennement nommé : EAN, GENCOD ou UPC).

Inventaire

Vérification et comptage des articles d'un stock.

Jeux fonctionnels (ou jeux de manutention)

Espaces libres autour et au-dessus des palettes stockées en palettier afin de faciliter et de sécuriser les opérations de manutention.

Liste de colisage

Document détaillant le contenu d'un colis.

Logistique

Ensemble des moyens mis en oeuvre pour mettre à disposition d'un client (interne/externe) un produit au bon moment, au bon endroit, au moindre coût et avec la qualité attendue.

Marchandises

Matières, fournitures, objets, acquis par l'entreprise et destinés à être revendus en l'état.

Palette

Support généralement en bois de dimensions standardisées sur lequel on place les produits afin de faciliter leur déplacement et leur stockage.

Palettier

Rayonnage métallique destiné à stocker des charges, généralement palettisées, dans des emplacements situés à différents niveaux de hauteur. Il est composé de barres verticales appelées échelles sur lesquelles sont fixées des barres horizontales appelées lisses sur lesquelles sont posées les charges palettisées.

Palettisation

Action de placer les marchandises sur une palette.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	38/44

Pick and pack (prélever et emballer)

C'est une technique de préparation des commandes. Le préparateur prélève des unités de vente et les dépose directement dans le colis d'expédition. Cette expression anglaise est usuellement employée en logistique.

Pick then pack (prélever puis emballer)

C'est une technique de préparation des commandes. Les marchandises composant une commande sont prélevées, puis acheminées sur une table pour être emballées dans un colis. Cette expression anglaise est usuellement employée en logistique.

Picking

Mot anglais usuellement employé en logistique pour « préparation » ou « prélèvement des articles ». Par extension, la zone de préparation est ainsi appelée « zone de picking ».

Pistolet de rétractation

Appareil servant à chauffer la housse plastique emballant une charge palettisée afin de la rétracter autour de cette charge.

Produit

Un produit est un article fabriqué ou modifié par une entreprise à partir de matières premières ou d'autres produits.

Recommandation R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie

Cette recommandation concerne la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté. Pour prévenir les risques d'accidents, cette recommandation propose des moyens pour :

- vérifier les compétences des conducteurs de chariot,
- organiser les tests destinés à cette évaluation,
- délivrer les certificats d'aptitude correspondants (CACES®).

SSCC (Serial Shipping Container Code)

Code international à 18 chiffres permettant d'identifier chaque palette, contenant ou colis de marchandises de façon unique.

Terminal informatique embarqué

Poste informatique (écran + clavier alphanumérique), relié au logiciel de gestion de l'entrepôt par une liaison WiFi, équipé d'un lecteur laser de codes-barres et spécialement adapté pour être installé au poste de conduite du préparateur ou du cariste. Il permet aux préparateurs ou aux caristes de recevoir les consignes de prélèvement, stockage, transfert, expédition, etc. et de valider ces opérations en temps réels. Le lecteur laser permet de lire les codes-barres sur les produits, les unités de manutention, les emplacements de stockage. Le clavier alphanumérique permet, entre autres fonctions, de saisir les quantités d'unités de manutention traitées et de valider les opérations.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	39/44

Terminal informatique portable

Appareil portable, adapté au travail en entrepôt, relié par une liaison WiFi au logiciel de gestion de l'entrepôt. Il est équipé d'un lecteur laser de codes-barres, d'un écran et d'un clavier alphanumérique. Il permet aux préparateurs ou aux caristes de recevoir les consignes de prélèvement, stockage, transfert, expédition, etc. et de valider ces opérations en temps réels. Le lecteur laser permet de lire les codes-barres sur les produits, les unités de manutention, les emplacements de stockage. Le clavier alphanumérique permet, entre autres fonctions, de saisir les quantités d'unités de manutention traitées et de valider les opérations.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	40/44

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	41/44

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	07	24/03/2025	24/03/2025	42/44

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Préparateur de commandes en entrepôt

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Préparateur de commandes en entrepôt

Sigle du titre professionnel : PCE

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 311t - Tri, préparation des commandes, magasinage-

Code(s) ROME : N1103

Formacode : 31743, 31795

Date de l'arrêté : 18/03/2025

Date de parution au JO de l'arrêté : 20/03/2025

Date d'effet de l'arrêté : 28/07/2025

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel PCE

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	3/38

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau</p> <p>Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A</p> <p>Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition</p> <p>Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage</p> <p>Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau</p> <p>Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B</p> <p>Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B</p> <p>Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation</p>	01 h 45 min	<p>Le candidat prépare des commandes selon deux modes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier mode : Préparation d'une commande avec un bon de préparation sur support informatique seul. <p>À l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1A de type « préparateur sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée des fourches inférieure ou égale à 1,20 m) », le candidat prépare une commande constituée de colis complets mono références et constitue une ou plusieurs palettes hétérogènes. Il les emballe et les étiquette en vue de leur expédition. Il lit ses instructions sur un terminal informatique portable ou embarqué. Il saisit et valide ses prélèvements à l'aide de ce terminal informatique. Ce terminal informatique est relié en WiFi (sans fil et sans socle) au logiciel de gestion d'entrepôt.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Second mode : Préparation d'une commande avec un bon de préparation édité sur papier. <p>À l'aide d'un chariot de préparation, le candidat prépare une commande d'articles à l'unité consommateur et constitue un colis détail. Il lit ses instructions sur un bon de préparation papier. Il saisit et valide ses prélèvements à l'aide d'un PC fixe relié au système de gestion d'entrepôt.</p> <p>Le candidat, à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1B de type « gerbeur à conducteur porté (hauteur de levée des fourches supérieure ou égale à 3,10 m) » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déplace des charges, les stocke et les déstocke en palettier à différents niveaux. Le dernier niveau est situé à une hauteur minimale de 2,90 mètres et il valide cette opération à l'aide d'un terminal portable reliés au logiciel de gestion de l'entrepôt. Ce terminal informatique est relié en WiFi (sans fil et sans socle) au logiciel de gestion d'entrepôt ; - charge ou décharge par l'arrière trois à six charges palettisées d'un camion ou d'une remorque ; - gerbe et dégerbe en pile des caisses-palettes ou des conteneurs. <p>Il vérifie le bon fonctionnement de ses chariots de manutention en effectuant les contrôles d'usage en début et en fin d'utilisation.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau</p> <p>Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A</p> <p>Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition</p> <p>Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage</p>	00 h 15 min	<p>Les questions concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adéquation des chariots de catégories 1A et 1B aux manutentions mécaniques envisagées ; - la maintenance de premier niveau des chariots de manutention de catégorie 1A et 1B, la correction et le signalement des anomalies les concernant ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	4/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation		- les procédures d'inventaire, les règles de conservation et de stockage des marchandises ou produits ; - la prévention des risques dans l'entrepôt et l'environnement de travail pour la sécurité et la santé des personnes ; - les anomalies sur les structures de stockage, les équipements de quai, les supports de charge ou emballages, les marchandises ou les produits ; - les interactions avec les collègues et les personnes évoluant dans les zones de circulation, d'évolution et de stockage.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat issu d'un parcours de formation remet à l'organisateur un justificatif attestant d'un temps d'au moins trois heures de conduite de chariot de catégorie 1A et d'au moins sept heures de conduite de chariot de catégorie 1B.

Plusieurs candidats peuvent être évalués simultanément dès lors que le plateau technique est suffisamment équipé et le matériel conforme à celui mentionné au descriptif « plateau technique d'évaluation » en annexe 1.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat issu d'un parcours de VAE remet à l'organisateur tout document justifiant d'une formation à la conduite de chariots de manutention de la catégorie 1A et de la catégorie 1B (autorisations de conduite d'employeurs, attestations d'employeurs ou d'organismes de formation).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	5/38

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A					
Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau	<p>L'adéquation du chariot de manutention aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges est correctement vérifiée</p> <p>Les vérifications sont réalisées avec méthode</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées</p> <p>La maintenance de premier niveau est effectuée conformément aux consignes ou à la notice d'instructions</p> <p>Les anomalies sont repérées</p> <p>Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur de commandes</p> <p>L'interlocuteur concerné est alerté s'il y a lieu</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A	<p>Les quantités de produits prélevés sont exactes</p> <p>Les charges constituées sont conformes aux règles de qualité</p> <p>L'emballage et l'étiquetage des charges constituées sont adéquats</p> <p>Les modes opératoires sont respectés</p> <p>Les temps de référence sont respectés</p> <p>L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée</p> <p>Les gestes et postures sont adaptés à l'activité</p> <p>Les règles de sécurité liées à la conduite du chariot de catégorie 1A sont respectées</p> <p>L'activité des collègues et des autres personnes présentes est correctement prise en compte</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	6/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition	<p>Les quantités d'articles prélevés sont exactes</p> <p>Les contenants sont adaptés aux caractéristiques des produits et aux modes de transports</p> <p>Les articles sont correctement calés et emballés</p> <p>L'étiquetage des colis constitué est adéquat</p> <p>L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée</p> <p>Les modes opératoires sont respectés</p> <p>Les temps de référence sont respectés</p> <p>Les gestes et postures sont adaptés à l'activité</p> <p>L'activité des collègues et des autres personnes présentes est correctement prise en compte</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage	<p>Les procédures et les consignes d'inventaires sont respectées</p> <p>Les anomalies sont repérées et corrigées dans les limites d'attribution du préparateur de commandes</p> <p>L'interlocuteur concerné est alerté en cas d'anomalies s'il y a lieu</p> <p>L'alerte est donnée en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes</p> <p>Les comptes rendus oraux sont précis</p> <p>Les zones de stockage et d'évolution sont maintenues propres et rangées dans le respect des consignes</p> <p>Les consignes en lien avec le tri et le recyclage des déchets sont respectés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	7/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B					
Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau	<p>L'adéquation du chariot gerbeur aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges est correctement vérifiée</p> <p>Les vérifications sont réalisées avec méthode</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées</p> <p>La maintenance de premier niveau est effectuée conformément aux consignes ou à la notice d'instruction</p> <p>Les anomalies sont repérées</p> <p>Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur de commandes</p> <p>L'interlocuteur concerné est alerté s'il y a lieu</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B	<p>Les consignes et les procédures sont respectées</p> <p>Les manutentions sont correctement effectuées</p> <p>Les règles de stockage des matières ou produits sont respectées</p> <p>L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée</p> <p>Les manutentions sont organisées en fonction des interactions avec les autres personnes évoluant sur la zone</p> <p>Les manutentions sont effectuées dans les délais impartis</p> <p>Les gestes et postures sont adaptés à l'activité</p> <p>Les règles de sécurité liées à la conduite du chariot de catégorie 1B sont respectées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B	<p>Les contrôles préalables au chargement ou au déchargement sont correctement effectués</p> <p>Les consignes sont respectées</p> <p>Les quantités, la qualité des marchandises et de leurs supports sont correctement vérifiés</p> <p>Les charges sont réparties de façon proportionnée dans le véhicule en fonction de leurs volumes et poids</p> <p>Les marchandises reçues sont placées aux emplacements adéquats</p> <p>Les conditions de stockage des marchandises sont respectées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	8/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation	<p>Les anomalies et les risques sont identifiés</p> <p>Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur de commandes</p> <p>L'interlocuteur concerné est alerté s'il y a lieu</p> <p>Les comptes rendus oraux sont précis</p> <p>Les espaces de travail et de circulation sont maintenus propres et rangés dans le respect des consignes</p> <p>Les consignes en lien avec le tri et le recyclage des déchets sont respectés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	9/38

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B
	Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B
	Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage
	Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation
	Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition
	Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A
Respecter des règles et des procédures	Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B
	Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B
	Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage
	Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation
	Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition
	Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre PCE

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 20 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	10/38

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long des épreuves. Pendant la mise en situation, le jury porte des chaussures ou des coques sur-chaussures de sécurité et un gilet de sécurité fournis par l'organisateur.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	11/38



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Préparateur de commandes en entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	13/38

CCP

Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage	01 h 00 min	Le candidat prépare des commandes selon deux modes : - Premier mode : Préparation d'une commande avec un bon de préparation sur support informatique seul. À l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1A de type « préparateur sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée des fourches inférieure ou égale à 1,20 m) », le candidat prépare une commande constituée de colis complets mono références et constitue une ou plusieurs palettes hétérogènes. Il les emballe et les étiquette en vue de leur expédition. Il lit ses instructions sur un terminal informatique portable ou embarqué. Il saisit et valide ses prélèvements à l'aide de ce terminal informatique. Ce terminal informatique est relié en WiFi (sans fil et sans socle) au logiciel de gestion d'entrepôt. - Second mode : Préparation d'une commande avec un bon de préparation édité sur papier. À l'aide d'un chariot de préparation, le candidat prépare une commande d'articles à l'unité consommateur et constitue un colis détail. Il lit ses instructions sur un bon de préparation papier. Il saisit et valide ses prélèvements à l'aide d'un PC

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	15/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			fixe relié au système de gestion d'entrepôt. Il vérifie le bon fonctionnement de son chariot de manutention en effectuant les contrôles d'usage en début et en fin d'utilisation.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1A à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau Prélever les colis de produits et les emballer pour l'expédition à l'aide d'un chariot préparateur de commandes de catégorie 1A Prélever les articles et les mettre en colis pour l'expédition Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les produits et le matériel de stockage	00 h 10 min	Les questions concernent : - l'adéquation des chariots de catégorie 1A aux manutentions mécaniques envisagées ; - la maintenance de premier niveau des chariots de manutention de catégorie 1A, la correction et le signalement des anomalies les concernant ; - les procédures d'inventaires, les règles de conservation et de stockage des marchandises ou produits ; - la prévention des risques dans l'entrepôt et l'environnement de travail pour la sécurité et la santé des personnes ; - les anomalies sur les structures de stockage, les supports de charge ou emballages, les marchandises ou les produits ; - les interactions avec les collègues et les personnes évoluant dans les zones de circulation et de stockage.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat issu d'un parcours de formation remet à l'organisateur le justificatif attestant d'un temps d'au moins trois heures de conduite de chariot de catégorie 1A.

Plusieurs candidats peuvent être évalués simultanément dès lors que le plateau technique est suffisamment équipé et le matériel conforme à celui mentionné au descriptif « plateau technique d'évaluation » en annexe 1.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	16/38

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat issu d'un parcours de VAE remet à l'organisateur tout document justifiant d'une formation à la conduite de chariots de manutention de la catégorie 1A (autorisations de conduite d'employeurs, attestations d'employeurs ou d'organismes de formation).

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long des épreuves. Pendant la mise en situation, le jury porte des chaussures ou des coques sur-chaussures de sécurité et un gilet de sécurité fournis par l'organisateur.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	17/38

CCP

Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation	00 h 55 min	Le candidat, à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1B de type « gerbeur à conducteur porté (hauteur de levée des fourches supérieure ou égale à 3,10 m) » : - déplace des charges palettisées, les stocke et les déstocke en palettier à différents niveaux. Le dernier niveau est situé à une hauteur minimale de 2,90 mètres et il valide cette opération à l'aide d'un terminal portable reliés au logiciel de gestion de l'entrepôt. Ce terminal informatique est relié en WiFi (sans fil et sans socle) au logiciel de gestion d'entrepôt ; - charge ou décharge par l'arrière trois à six charges palettisées d'un camion ou d'une remorque ; - gerbe et dégerbe en pile des caisses-palettes ou des conteneurs. Il vérifie le bon fonctionnement de son chariot de manutention en effectuant les contrôles d'usage en début et en fin d'utilisation.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	19/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 1B à la tâche à effectuer et réaliser la maintenance de premier niveau</p> <p>Déplacer, répartir, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot de catégorie 1B</p> <p>Charger et décharger les véhicules routiers à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B</p> <p>Identifier, signaler et corriger les anomalies sur les zones d'évolution et de circulation</p>	00 h 10 min	<p>Les questions concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adéquation des chariots de catégorie 1B aux manutentions mécaniques envisagées ; - la maintenance de premier niveau des chariots de manutention de catégorie 1B, la correction et le signalement des anomalies les concernant ; - les règles de conservation et de stockage des marchandises ou produits ; - la prévention des risques dans l'entrepôt et l'environnement de travail pour la sécurité et la santé des personnes ; - les anomalies sur les équipements de quai, les supports de charge ou emballages, les marchandises ou les produits ; - les interactions avec les collègues et les personnes évoluant dans les zones de circulation et d'évolution.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 05 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat issu d'un parcours de formation remet à l'organisateur le justificatif attestant d'un temps de conduite d'au moins sept heures de chariot de catégorie 1B.

Plusieurs candidats peuvent être évalués simultanément dès lors que le plateau technique est suffisamment équipé et le matériel conforme à celui mentionné au descriptif « plateau technique d'évaluation » en annexe 1.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	20/38

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat issu d'un parcours de VAE remet à l'organisateur tout document justifiant d'une formation à la conduite de chariots de manutention de la catégorie 1B (autorisations de conduite d'employeurs, attestations d'employeurs ou d'organismes de formation).

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 05 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long des épreuves. Pendant la mise en situation, le jury porte des chaussures ou des coques sur-chaussures de sécurité et un gilet de sécurité fournis par l'organisateur.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	21/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Préparateur de commandes en entrepôt

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Un entrepôt équipé d'un logiciel de gestion d'entrepôt et des matériels informatiques associés (PC fixe et terminal portable). Ces équipements informatiques doivent être connectés à un réseau WiFi.</p> <p>L'entrepôt est adapté au déplacement de piétons et de chariots de manutention à conducteur porté de catégorie 1A de type « préparateur sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée des fourches inférieure ou égale à 1,20 m) et de catégorie 1B de type « gerbeur à conducteur porté (simples fourches, hauteur de levée des fourches supérieure ou égale à 3,10 m) ».</p> <p>L'entrepôt est équipé de la signalisation, du marquage au sol et du balisage appropriés.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">• une zone dédiée à l'alimentation en énergie des chariots de catégorie 1A et 1B ;• une zone de prélèvement de colis mono références ;• une zone de prélèvement d'unités consommateurs ;• une zone de stockage équipée d'un palettier classique ;• une zone dédiée à la réception et à l'expédition des marchandises ;• une zone permettant de charger et de décharger un camion ou une remorque par l'arrière, à partir d'un quai, avec un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1B ;• un espace adapté à la manœuvre de gerbage en pile de charges avec un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1B ;• un espace dédié au tri et à la collecte des déchets.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Pendant la session d'évaluation, les locaux sont exclusivement réservés à l'épreuve.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	23/38

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	<p>Zone dédiée à l'alimentation en énergie des chariots de catégories 1A et 1B</p> <p>En application du code de l'environnement, cette zone, équipée des postes de charge des chariots, peut être un espace ouvert ou un local, selon les types d'alimentation des chariots (batteries au plomb, batteries au Lithium-Ion, piles à hydrogène, ...) et la puissance cumulée des chargeurs pour ceux équipés de batteries.</p> <p>Le cas échéant, l'espace ou le local est conforme aux normes et réglementations relatives aux emplacements où des atmosphères explosives peuvent se présenter et à la protection des travailleurs qui y sont exposés. S'il s'agit d'un local, il est conforme aux réglementations relatives aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration.</p>	4	Sans objet
	1	<p>Zone de prélèvement des colis mono références.</p> <p><u>Allées et palettiens</u></p> <p>La zone de prélèvement comporte au moins deux allées de circulation. Elles sont adaptées à la circulation des chariots de manutention de catégorie 1A de type « préparateur sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée des fourches inférieure ou égale à 1,20 m) ». Au moins une des allées est bordée des deux côtés de palettiens dits classiques. Ces palettiens peuvent être équipés de dynamiques colis mais il ne s'agit pas d'une obligation. L'autre allée comporte au moins un palettier sur un de ses côtés. Elle peut aussi être équipée d'un dynamique colis mais il ne s'agit pas d'une obligation.</p> <p>Au moins 8 travées de palettiens réparties entre les allées sont dédiées au stockage de colis mono référence. Ces 8 travées comportent au moins deux niveaux de stockage. Le second niveau est situé à une hauteur maximale de 1,60 m. Les travées (colonnes) ont une largeur utile de 2,70 m (longueur des lisses = 2,70 m). Les travées de palettiens peuvent avoir des largeurs utiles différentes de 2,70 m et dans ce cas la somme des largeurs utiles des travées doit être au minimum égale à (8 x 2,70 m =) 21,60 m.</p>	2	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	24/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p><u>Adressage</u></p> <p>Tous les emplacements de stockage sont adressés, les adresses sont encodées en codes-barres.</p> <p><u>Les colis mono références</u></p> <p>Il y a au moins 56 références en stock. Une quantité minimale de 15 colis est requise pour 36 de ces références. Une quantité minimale de 6 colis est requise pour les 20 autres références. Les colis d'une référence sont de poids et de taille identiques.</p> <p>Les colis composants les 56 références sont d'au moins 5 tailles différentes et ont des poids variés compris entre 0,5 et 12 kg. Sur chaque colis, la référence est indiquée en clair et en code-barres.</p> <p>Les poids et tailles des colis sont répartis de façon que des lots de 20 à 30 colis et composés de 12 à 18 références puissent constituer des palettes hétérogènes sur des supports palettes de dimension 0,80 x 1,20 m, mesurant de 1,10 m à 1,70 m de hauteur et d'un poids compris entre 100 et 400 kg.</p>		
	1	<p>Zone de prélèvement des unités consommateurs.</p> <p>Cette zone est accessible à un préparateur à pied avec son chariot de préparation. Elle est équipée d'au moins quatre mètres linéaires de travées de palettiers ou de rayonnages dynamiques ou de rayonnages mi lourds ou de rayonnages légers. Les quatre mètres ne sont pas obligatoirement continus.</p> <p><u>Adressage</u></p> <p>Tous les emplacements de stockage sont adressés, les adresses sont encodées en code-barres.</p> <p><u>Les unités consommateurs</u></p> <p>Un minimum de 80 références d'unités consommateurs est requis. Chaque référence compte au moins 15 unités consommateur.</p> <p>Les poids et les tailles des articles sont répartis de façon que des lots de 16 à 20 articles et composées de 8 à 12 références puissent constituer des colis détails d'un poids compris entre 5 et 12 kg.</p> <p>Sur chaque unité consommateur ou sur une étiquette apposée sur son emplacement de stockage, les références sont indiquées en clair et en code-barres.</p>	2	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	25/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Zone de stockage équipée d'un palettier classique.</p> <p><u>Allée et palettier</u></p> <p>La zone de stockage est constituée d'un palettier dit classique et de son allée de service.</p> <p>Le palettier est équipé d'une plaque de capacité de charge. La profondeur du palettier est adaptée au stockage longitudinal de palettes d'une longueur de 1,20 m. Les alvéoles ont des hauteurs minimales de 1,30 m. Elles permettent le stockage optimisé de charges palettisées de 0,80 m de largeur dans le respect des jeux de manutention recommandés par l'Institut National de Recherche en Sécurité (INRS).</p> <p>Le palettier comporte au moins deux niveaux en plus du niveau au sol, à savoir, un niveau 0, un niveau 1 et un niveau 2. La hauteur minimale du niveau 2 est de 2,90 m.</p> <p>Le palettier comporte au moins deux travées (colonnes) de largeur utile 2,70 m ou trois travées de largeur utile 1,85 m.</p> <p>Le palettier comporte au moins 18 emplacements de stockage accessibles avec le chariot de catégorie 1B de type gerbeur à conducteur porté. Les éventuels emplacements situés au-delà du niveau 2 ne sont pas comptabilisés.</p> <p><u>Adressage</u></p> <p>Tous les emplacements de stockage sont adressés, les adresses sont encodées en code-barres.</p> <p><u>Charges palettisées</u></p> <p>Dans le palettier se trouve : 8 charges palettisées d'un poids égal ou supérieur à 25% de la capacité nominale du chariot de catégorie 1B et d'une hauteur comprise entre la hauteur des alvéoles du palettier - 0,30 m et la hauteur des alvéoles du palettier - 0,10 m.</p> <p>Les charges palettisées sont banderolées ou cerclées ; les supports palettes sont de type « Europe » et de format 0,80 x 1,20 m. Ces charges sont étiquetées. L'étiquetage indique au minimum le nom du produit, la référence et le poids. L'étiquetage comporte également, soit le SSCC (Serial Shipping Container Code) en clair et en code-barres de la charge, soit le GTIN (Global Trade Item Number) du produit en clair et en code-barres.</p>	2	Les candidats utilisent alternativement la zone et les charges palettisées pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	26/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Zone dédiée à la réception et à l'expédition des marchandises.</p> <p>La zone comporte au moins deux travées de stockage au sol. Chaque travée permet de positionner cinq palettes de marchandises de format 0,80 x 1,20 m.</p> <p>Dans cette zone se trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Six charges palettisées de hauteurs variées comprises entre 1,20 et 1,60 m et de poids différents compris entre 50% et 90% de la capacité nominale du chariot de catégorie 1B de type « gerbeur à conducteur porté (hauteur de levée des fourches supérieure ou égale à 3,10 m) ». - Trois charges palettisées d'une hauteur comprise entre 1,80 et 1,90 m et d'un poids compris entre 25% et 90% de la capacité nominale du chariot de catégorie 1B de type « gerbeur à conducteur porté (hauteur de levée des fourches supérieure ou égale à 3,10 m) ». <p>Les charges palettisées sont banderolées avec du film opaque. Elles portent une étiquette indiquant leur poids. Les supports palettes sont de type « Europe » et de format 0,80 x 1,20 m.</p>	2	Les candidats utilisent alternativement la zone et les charges palettisées pendant l'épreuve.
	1	<p>Zone dédiée au chargement et au déchargement d'un camion ou d'une remorque.</p> <p>La configuration de la zone permet le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque, par l'arrière à partir d'un quai avec un chariot de catégorie 1B de type « gerbeur à conducteur porté (hauteur de levée des fourches supérieure ou égale à 3,10 m) ».</p> <p>Le véhicule est de type porteur, remorque ou semi-remorque avec une longueur utile de plancher d'au moins 5 m et une largeur utile comprise entre 2,40 m et 2,55 m.</p> <p>Les accessoires de calage adaptés au véhicule, tels que les cales et les béquilles anti-basculement, sont positionnés.</p> <p>Le quai de chargement et de déchargement est fixe ou mobile.</p> <p>Un matériel de jonction quai-camion est installé. Il est conforme aux préconisations de l'Institut National de Recherches en Sécurité (brochure ED 6059 de l'INRS, août 2019), à savoir qu'il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit d'un niveleur motorisé ; - soit d'un pont de liaison motorisé ou, à défaut, à manœuvre manuelle compensée. 	2	Les candidats utilisent alternativement la zone et le véhicule pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	27/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Zone dédiée au gerbage en pile avec un chariot de catégorie 1B</p> <p>Cette zone est adaptée au déplacement et à la manœuvre de gerbage et dégerbage en pile avec un chariot de catégorie 1B.</p> <p>Elle est dotée de trois charges empilables : trois caisses palettes ou trois conteneurs. Elles ou ils sont de format 0,80 x 1, 20 m ou 1,00 x 1, 20 m. Elles ou ils ont un poids égal ou supérieur à 50 % de la capacité nominale de charge du chariot de catégorie 1B. Les poids de ces charges permettent leur stockage en hauteur au maximum de la capacité de levage des chariots. Chaque charge comporte un étiquetage indiquant son poids.</p>	2	Les candidats utilisent alternativement la zone et les charges pendant l'épreuve.
	1	<p>Espace dédié au tri et à la collecte des déchets.</p> <p>Cet espace est équipé d'un bac pour la collecte des films plastiques, d'un bac pour la collecte des cartons et d'un bac pour la collecte des déchets industriels banals.</p>	4	Sans objet
	1	<p>Ordinateur (PC) relié au logiciel de gestion d'entrepôt.</p> <p>Cet ordinateur est équipé d'une imprimante et d'une imprimante à étiquettes.</p>	4	L'ordinateur se trouve dans l'entrepôt. Les candidats l'utilisent alternativement pendant l'épreuve.
Machines	1	<p>Chariot de catégorie 1A de type « préparateur sans élévation du poste de conduite » et dont la hauteur de levée des fourches est inférieure ou égale à 1,20 m.</p> <p>Sur ce type de chariot, adapté à la préparation des commandes dans les allées de l'entrepôt, les fourches sont placées en arrière du poste de conduite.</p> <p>Un chariot de catégorie 1A de type préparateur à poste de conduite élevable à une hauteur inférieure ou égale à 1,20 m peut être utilisé bien que l'usage de la fonction élévation du poste de conduite ne soit pas nécessaire lors de l'épreuve. Le responsable de session a toutefois l'obligation de vérifier que le candidat a été formé à l'utilisation de ce chariot spécifique (formation complémentaire relative notamment aux risques liés à l'élévation de personnes : chute de hauteur, instabilité du chariot et de la charge...).</p> <p>Le chariot peut être équipé d'un terminal informatique embarqué, muni d'un lecteur de codes-barres et d'un clavier alphanumérique. Ce terminal informatique embarqué doit être relié par liaison sans fil et sans socle (WiFi) au logiciel de gestion d'entrepôt. Un terminal informatique embarqué est un ordinateur mobile professionnel conçu pour être installé sur un chariot de manutention.</p>	2	Les candidats utilisent alternativement le chariot pendant l'épreuve. La notice technique du chariot doit être mise à disposition du candidat. Le terminal informatique embarqué sur ce chariot peut être utilisé durant l'épreuve, à la place du terminal informatique portable, pour la préparation des commandes de colis complets mono-références.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	28/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Chariot de catégorie 1B de type « gerbeur à conducteur porté assis ou debout », conçu pour charger et décharger un véhicule à quai et dont la hauteur de levée des fourches est supérieure ou égale à 3,10 m.</p> <p>Un chariot de catégorie 1B de type gerbeur à double fourche, également conçu pour charger et décharger un véhicule à quai et dont la hauteur de levée des fourches est supérieure ou égale à 3,10 m, peut être utilisé bien que l'usage des « double fourche » ne soit pas nécessaire lors de l'épreuve. Le responsable de session doit s'assurer que le candidat a été formé à l'utilisation de ce chariot.</p> <p>Le chariot peut être équipé d'un terminal informatique embarqué, muni d'un lecteur de codes-barres et d'un clavier alphanumérique. Ce terminal informatique embarqué doit être relié par liaison sans fil et sans socle (WiFi) au logiciel de gestion d'entrepôt. Un terminal informatique embarqué est un ordinateur mobile professionnel conçu pour être installé sur un chariot de manutention.</p>	2	<p>Les candidats utilisent alternativement le chariot pendant l'épreuve.</p> <p>La notice technique du chariot doit être mise à disposition du candidat.</p> <p>Le terminal informatique embarqué sur ce chariot peut être utilisé durant l'épreuve, à la place du terminal informatique portable, pour le stockage et le déstockage de charges palettisées en palettier.</p>
	1	<p>Terminal informatique portable muni d'un lecteur de codes-barres et d'un clavier alphanumérique.</p> <p>Ce terminal informatique portable doit être relié par liaison sans fil et sans socle (WiFi) au logiciel de gestion d'entrepôt.</p>	1	<p>Ce terminal informatique portable est obligatoire uniquement dans le cas où le chariot de catégorie 1A ou le chariot de catégorie 1B ne dispose(nt) pas de terminal embarqué.</p>
Outils / Outillages	1	Chariot de préparation.	2	<p>Les candidats utilisent alternativement ce chariot pendant l'épreuve.</p>
	1	Cutter de sécurité à lame rétractable.	2	<p>Les candidats utilisent alternativement cet outil pendant l'épreuve.</p>
Équipements	1	Lot de 20 palettes d'au moins deux tailles différentes et de différentes qualités (au minimum 8 palettes perdues et 8 palettes Europe de format 0,80 x 1,20 m).	4	Sans objet
	1	Table d'emballage.	2	<p>Les candidats utilisent alternativement cet équipement pendant l'épreuve.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	29/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Réseau WiFi et son ou ses antennes radios.</p> <p>Il permet la liaison entre le logiciel de gestion d'entrepôt et le terminal portable ou le terminal embarqué.</p>	4	Sans objet
	1	<p>Logiciel de gestion d'entrepôt.</p> <p>Pour ce qui concerne la fonctionnalité « préparation des commandes », le logiciel de gestion d'entrepôt doit permettre <i>a minima</i> les deux modes de préparation des commandes qui sont mise en œuvre lors de de l'examen.</p> <p>- Premier mode : Préparation des commandes avec des bons de préparation sur support informatique seul. Le candidat doit lire ses instructions sur un terminal informatique portable ou embarqué sur le chariot relié par liaison sans fil et sans socle (WiFi) au logiciel de gestion d'entrepôt. La validation des emplacements de prélèvement doit se faire par la lecture des codes-barres de leurs adresses. La validation des références des articles prélevés doit se faire par la lecture de leurs codes-barres. Ces lectures doivent être faites à l'aide du lecteur laser de codes-barres intégré au terminal informatique portable ou embarqué. La validation des quantités d'articles prélevés doit être faite à l'aide du clavier alphanumérique intégré à ce même terminal. Les quantités en stock doivent être décrémentées par le logiciel au fur et à mesure de la validation des prélèvements.</p> <p>- Second mode : Préparation des commandes avec des bons de préparation édités sur papier. La validation des prélèvements doit se faire sur un PC fixe relié au système de gestion d'entrepôt.</p> <p>Les fonctionnalités ci-dessous sont également requises :</p> <p>- le logiciel doit permettre l'affectation directe de chaque article préparé à un colis pour constituer le colisage au fur et à mesure de la préparation de commande ;</p> <p>- le logiciel doit permettre la gestion du chemin de préparation, des articles et des emplacements ;</p> <p>- les documents suivants doivent être disponibles à l'impression : liste de colisage, bon de livraison ; étiquettes d'expéditions, étiquettes SSCC (Serial Shipping Container Code), étiquettes GTIN (Global Trade Item Number).</p> <p>Pour ce qui concerne la fonctionnalité « rangements, mouvements et transferts », le logiciel de gestion d'entrepôt doit permettre la gestion des déplacements des charges palettisées dans le stock à l'aide du terminal portable ou embarqué sur le chariot 1B. Les validations des opérations connexes</p>	4	Le logiciel de gestion de l'entrepôt contient les données qui correspondent aux zones d'évolution et aux produits en stock.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	30/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		doivent être faites, d'une part par la lecture des codes-barres des adresses des emplacements et, d'autre part, par la lecture des codes-barres des SSCC (Serial Shipping Container Code) des charges palettisées ou des codes-barres des GTIN (Global Trade Item Number) des produits.		
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Paire de gants contre les risques chimiques ; et 1 paire de gants fins à usages unique pour chaque candidat.	4	Les candidats utilisent ponctuellement et alternativement cet équipement pendant l'épreuve. Cet équipement est obligatoire uniquement si les chariots sont équipés de batteries ouvertes
	1	Paire de lunettes de protection contre les risques chimiques.	4	Les candidats utilisent ponctuellement et alternativement cet équipement pendant l'épreuve. Cet équipement est obligatoire uniquement si les chariots sont équipés de batteries ouvertes.
	1	Paire de gants de manutention en deux tailles différentes.	1	Le candidat sélectionne et utilise la paire de gants à sa taille.
	1	Gilet de sécurité.	1	Sans objet
	1	Chaque candidat est équipé de ses chaussures de sécurité.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Fournitures pour la protection et l'emballage Rouleaux de film étirable transparent et opaque, dérouleur manuel ergonomique pour film, rouleaux de ruban adhésif, dérouleur de rouleaux de ruban adhésif, feuillards plastiques sans outil pour charges légères, boucle de cerclage, pochettes porte-documents adhésives transparentes, feutres pour le marquage. Fournitures pour le calage Rouleau de bulles, particules de calage, film ou plaque mousse, sachet mousse, papier kraft. Étiquettes d'expédition.	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	31/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Avec mention fragile, avec indicateur de positionnement, avec recommandations multiples, avec mention craint l'humidité. Étiquettes d'expédition pour le transport de matières dangereuses. Consommables pour les imprimantes.		
	1	Lot de 12 caisses carton simples et doubles cannelures de six tailles différentes et permettant de constituer des colis de volumes compris entre 8 et 30 dm ³ .	2	Sans objet
Documentations	1	Descriptif des modes opératoires du logiciel de gestion d'entrepôt pour les opérations à réaliser.	4	Sans objet
	1	Plan de circulation de l'entrepôt.	4	Le plan est affiché.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	32/38

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Préparateur de commandes en entrepôt est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Préparateur de commandes en entrepôt Arrêté du 09/07/2020		Préparateur de commandes en entrepôt Arrêté du 18/03/2025
CCP	Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A	CCP	Préparer et emballer les marchandises avec un chariot préparateur de commandes à conducteur porté de la catégorie 1A
CCP	Aucune correspondance	CCP	Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	33/38

ANNEXE 3

GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	35/38

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	07	20/03/2025	24/03/2025	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

